

BEDIENUNGSANLEITUNG - OPERATING INSTRUCTIONS - NOTICE D'UTILISATION



999.2000

-  **WERKSTATTVENTILATOR, 70 W**
 **VENTILATEUR D'ATELIER, 70 W**
 **WORKSHOP FAN, 70 W**

DE/TTE/TJU/12-01-2026



Introduction

Cher client!

La société KS Tools vous remercie pour l'achat d'un de nos produits. Vous trouverez dans ce guide toutes les informations nécessaires pour la protection et la bonne utilisation. Lisez pour cela la notice et tenez vous aux remarques indiquées. Cette notice utilisateur fait parti intégrante de l'article et doit donc être conservée intacte.

Si vous avez des incertitudes ou des questions supplémentaires, veuillez contacter : contact@kstools.fr

1. Précautions d'utilisation

Le fabricant n'est pas tenu responsable des blessures ou dégâts matériels qui peuvent être engendrées par une mauvaise utilisation de l'appareil.

2. Données techniques

2.1 Exigences électriques

Puissance :	70 Watt
Plage de tension :	220–240 V – 50 Hz
Rotations :	Niveau 1 – 4000 rt/min Niveau 2 – 4500 rt/min Niveau 3 – 5000 rt/min
Niveau de pression acoustique :	Niveau 1 – 48 dB Niveau 2 – 51.5 dB Niveau 3 – 57 dB

3. Consignes de sécurité et d'utilisation

AVERTISSEMENT !

Les outils ne doivent être utilisés que pour ce à quoi ils sont destinés tout en respectant les conditions d'utilisation. Contrôler régulièrement l'état des outils et remplacer les pièces défectueuses.

Afin de réduire le risque d'incendie ou d'électrocution, n'utilisez pas l'appareil avec un régulateur à semi-conducteurs.

En cas de dysfonctionnement ou de dommage, veuillez contacter le centre de service local ou le revendeur et ne tentez pas de réparer l'appareil vous-même.

ATTENTION !

1. Ne branchez le câble d'alimentation dans la prise qu'une fois l'appareil entièrement monté.
2. Utilisez uniquement la tension nominale.
3. Ne mettez pas les mains ou d'autres objets à l'intérieur du boîtier pendant le fonctionnement.

4. Opération

RÉGLAGE DE LA VITESSE :

Pour mettre le ventilateur en marche, il suffit de tourner le bouton de réglage de la vitesse.



5. Attention

Des pièces de rechange non adaptées ou défectueuses peuvent entraîner des détériorations.

1. Conservez l'appareil dans un endroit frais et sec.
2. Pour garder le ventilateur propre, utilisez un chiffon doux imbibé d'eau savonneuse pour éliminer la poussière et les taches, puis essuyez-le pour lui redonner un aspect neuf. N'utilisez pas de solvants tels que du diluant ou de l'essence pour nettoyer le ventilateur.

6. Contrôle

Tous les outils sont à examiner avant l'utilisation.

7. Recyclage

Les outils de protection doit être recyclé conformément à la loi du pays en question.

8. Conditions d'application de la garantie KS Tools

La garantie KS Tools Werkzeuge und Maschinen GmbH couvre l'ensemble des outils ayant été utilisés dans des conditions normales d'utilisation.

Sont exclus de la garantie :

- Les consommables ou tout type d'outils d'usinage, meuleuse, ponçuse, disqueuse et racleuse, balais, brosses, limes, piles, batteries, douilles, pales de rotor des appareils à air comprimé, isolants des bobines d'induction et tout type de protections, balais de charbon, etc.
- Les dysfonctionnements des pièces dus à une utilisation normale ou à une usure naturelle ainsi que les défauts des outils qui résultent d'un usage normal ou de toute autre usure naturelle.
- Les défauts des outils qui sont imputables à la non-observation des recommandations d'utilisation, à un usage non conforme aux fins prévues, à des conditions environnementales anormales, à des conditions d'exploitation inappropriées, à une surcharge ou à des opérations de maintenance non correctement effectuées. Les défauts des outils causés par l'utilisation d'accessoires, de pièces détachées n'étant pas des pièces originales KS Tools.
- Les outils ayant subi des modifications ou des adjonctions.
- Les différences minimales par rapport à la qualité prévue, différences n'ayant aucune incidence sur la valeur et l'aptitude à l'emploi de l'outil.

La durée de la garantie est de 12 mois et s'applique à un usage industriel ou équivalent.

La garantie débute le jour de l'achat effectué par le client professionnel final. La date de la facture originale fait foi. Pour les produits techniques disposant d'une garantie limitée dans le temps de type A, B et C, l'utilisateur doit en principe présenter la facture en indiquant, si possible, le numéro de série de l'appareil.

La durée de garantie s'établit en fonction du type de garantie et en accord avec la durée indiquée sur la liste de prix en vigueur le jour de l'achat.

Si le produit ne dispose d'aucune garantie (expiration de la garantie, exclusions de garantie comme définie dans le §2), mais qu'une réparation est possible, cette dernière ne sera effectuée qu'après approbation du devis par l'utilisateur.

Toute autre demande pour réparation de défaut autre que celles autorisées dans la présente garantie sont expressément exclues.